

Principales structures publiques impliquées et institution bénéficiaire au Maroc :



Financement par l'UE :

• Délégation de l'Union européenne à Rabat

M. Eneko Landaburu, Ambassadeur de l'Union européenne
Riad Business Center - Aile Sud, Boulevard Er-Riad
Quartier Hay Riad – Rabat - Boîte Postale 1302
Tél. : +212 537 57 98 00 – Fax : +212 537 57 98 10
Email : delegation-morocco@ec.europa.eu
Site Web : www.eeas.europa.eu/delegations/morocco

Gestion du Contrat de jumelage :

MAROC :

• Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération : Unité d'Appui au Programme d'Appui au Plan d'Action-UAP/P3A

M. Mohammed Doubi Kadmiri, Directeur
Mlle Farida Afkir, Administrateur de Projets
22, Rue Teflet – Quartier de la Résidence – Rabat
Tél. : +212 537 76 79 23 – Fax : +212 537 76 52 33
Email : ugpaaa@menara.ma copie ugpaaa@gmail.com
Site Web : www.maec.gov.ma/paaa

FRANCE :

• Opérateur de Gestion Financière et Administrative du Projet – ADETEF (Groupement d'intérêt Public - Assistance au développement des échanges en technologies économiques et financières)

Mme. Agnès Arcier, Opérateur de Gestion Financière et
Administrative du projet - Présidente du GIP
5, place des vins de France – 75 012 – Paris
Tél. : +33 1 53 44 25 30 – Fax : +33 1 53 44 25 31
Email : agnes.arcier@adefin.finances.gouv.fr
Site Web : www.minefi.gouv.fr/adefin

Composition de l'équipe de Jumelage :



MAROC (Pays Bénéficiaire)

• Office des Changes

M. Driss El Moustouai, Sous-Directeur - Chef du
Département des Statistiques des Echanges Extérieurs et
Chef de Projet
31, Patrice Lumumba - Place Moulay Al Hassan –
10020 – Rabat
Tél. : +212 537 27 74 70 – Fax : +212 537 27 74 71
Email : elmoustouai@oc.gov.ma
Site Web : www.oc.gov.ma



FRANCE (Etat Membre Partenaire)

• L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)

M. Alain Tranap, Administrateur hors classe - Chargé de
mission auprès du Directeur de la Coordination Statistique
et des Relations Internationales de l'INSEE et Chef de
Projet.
18, Boulevard Adolphe Pinard, 75675 Paris cedex
Tél. : +33 1 41 17 52 92 – Fax : +33 1 41 17 66 44
Email : alain.tranap@insee.fr copie andre.remy@insee.fr
Site Web : www.insee.fr

Autres institutions associées et participant à la mise en œuvre du Projet :

• Banque de France (BDF)

M. Alain Duchâteau, Adjoint au Directeur Général des
Statistiques, Expert-Clé
37, Rue de Louvre 75002 Paris
Tél. : +33 1 42 92 52 82
Email : alain.duchateau@banque-france.fr
Site Web : www.banque-france.fr

• Direction Générale des Douanes (DGDDI)

M. Laurent Gasnier, Adjoint au Chef du Département des
Statistiques et des Etudes Economiques
11, Rue des deux communes 93558 Montreuil cedex
Tél. : +331 57 53 45 26
Email : laurent.gasnier@douane.finances.gouv.fr
Site Web : www.douane.gouv.fr

Contacts du Projet

• Office des Changes

M. Hervé Grandjean, Conseiller Résident de Jumelage
Tél. : +212 537 27 75 68 – Email : grandjean@oc.gov.ma

M. Mohammed Bakhti, Chef de Division de la Balance des
Paiements et de la Position Extérieure à l'Office des Changes,
Homologue Principal du Conseiller Résident de Jumelage
Tél. : +212 537 27 74 73 – Email : bakhtim@oc.gov.ma

M. Mounir Rhandi, Chef du Service de la Balance des
Paiements à l'Office des Changes, 2ème Homologue du
Conseiller Résident de Jumelage
Tél. : +212 537 27 74 86 – Email : rhandi@oc.gov.ma

«Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne.
Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des
partenaires de jumelage et ne peut en aucun cas être considéré comme
reflétant la position de l'Union Européenne. »



Programme d'Appui au Plan d'Action Maroc-Union Européenne (P3A)



MA09/ENP-AP/FI16



Programme géré par le Ministère des Affaires
Etrangères et de la Coopération et financé par
l'Union européenne



Contexte et objectifs

Dans le cadre du partenariat Maroc-Union européenne, notamment le Statut Avancé Maroc-UE, un projet de jumelage institutionnel a été convenu. Ce projet implique d'une part l'Office des Changes ; et d'autre part, l'INSEE, la Banque de France et la Direction Générale des Douanes pour un appui dans le domaine de l'établissement des statistiques des échanges extérieurs visant notamment une intégration plus poussée de la confection et de la diffusion des données avec les standards internationaux.

Les trois institutions qui ont soutenu avec succès la candidature de la France dans le cadre de l'appel à proposition européen concernant le jumelage avec l'Office des Changes du Maroc, ont depuis longtemps des projets de coopération bilatérale avec leurs homologues marocains et ont noué avec eux des contacts collégiaux grâce aux échanges d'experts et à la participation dans de nombreux séminaires ou formations en France comme au Maroc.

Parallèlement à sa mission de contrôle et de surveillance des opérations financières avec l'étranger, l'Office des Changes assure également une mission statistique qui ne cesse au cours de ces dernières années de prendre de l'ampleur en liaison avec l'accroissement du volume des transactions du Maroc avec l'étranger. Dans ses attributions, l'Office des Changes est chargé de l'établissement et de la diffusion des statistiques des échanges extérieurs, de la Balance des Paiements et de la Position Financière Extérieure Globale.

Le jumelage entre l'Office des Changes et les Institutions françaises doit être considéré dans la perspective de la mise en place de la 6^{ème} édition du manuel de la Balance des Paiements du FMI, des recommandations des Nations Unies en matière de commerce extérieur et de comptabilité nationale. Les travaux et analyses qui seront faits dans le cadre du jumelage, devront aussi avoir pour objectif de faciliter la future implantation de ces nouvelles recommandations au Maroc, en parallèle avec leur implantation dans l'Union européenne.

L'accroissement du volume et de la complexité des transactions entre le Maroc et l'extérieur, le besoin de développer de nouvelles méthodes de collecte des données à cause de la libéralisation progressive du contrôle des changes, ainsi que l'adaptation des méthodes et pratiques aux directives internationales et la convergence vers la législation de l'Union européenne, demandent que de nouvelles orientations guident le travail statistique de l'Office des Changes, bénéficiaire du projet de jumelage.

Différents types d'activités sont prévus au contrat de jumelage

- Missions d'assistance technique pour réaliser des analyses, des évaluations, des diagnostics et des recommandations sur différents aspects relatifs à la méthodologie, aux analyses statistiques et aux travaux informatiques et à l'élaboration d'un manuel interne de procédures du Département des Statistiques des Echanges Extérieurs de l'Office des Changes ;
- Séminaires de formation au Maroc et visites d'études dans les pays de l'Union européenne qui permettront à certains agents de l'Office des Changes de s'informer sur les bonnes pratiques européennes et de s'approprier les nouvelles méthodologies ;
- Mise à disposition d'un expert de haut niveau pour toute la durée du projet en tant que Conseiller Résident de Jumelage (CRJ) pour la coordination des actions en liaison avec ses homologues marocains de l'Office des Changes ;
- Réunions trimestrielles du Comité de Pilotage (composé des partenaires du projet et des représentants de l'Unité d'Appui au Programme d'Appui au Plan d'Action Maroc-UE (UAP-P3A) et de la Délégation de l'Union européenne) pour faire le point sur l'état d'avancement du projet quant aux résultats escomptés, et assurer le suivi de l'action.

Le Projet en quelques Chiffres

- Budget	: 1 260 000 Euros
- Durée	: 24 mois à partir de février 2011
- Nombre d'experts	: une trentaine côté français
- Nombre d'activités	: 19
- Nombre de jours d'expertise	: 640 jours

Résultats attendus

Le jumelage vise les améliorations méthodologiques suivantes :

- L'évaluation de postes-clé de la Balance des paiements, à savoir les crédits commerciaux, les services, les transferts et les investissements des Marocains Résidents à l'Etranger (MRE), les investissements directs (à coupler avec une étude sur les filiales étrangères) ;
- L'estimation de la valeur d'un certain nombre de postes spécifiques (par exemple celui des ventes en consignation) ;

Des analyses statistiques seront effectuées, pour prolonger les travaux en miroir des échanges extérieurs, pour adopter des méthodes de corrections des variations saisonnières et de ventilation régionale de certaines données.

Des travaux informatiques seront menés pour améliorer les procédures d'échange de données tant en interne qu'avec l'extérieur. En sus des travaux statistiques qui mèneront au choix de logiciels informatiques pour le traitement des séries chronologiques et de l'adoption de procédures permettant l'accès aux bases de données du commerce international (base Comext d'Eurostat et base Comtrade de la division statistique des Nations Unies), l'Office des Changes désire se doter d'un système informatique comprenant un entrepôt de données et d'un serveur de métadonnées.

Le jumelage a aussi pour objectif l'analyse, la validation et la formalisation des différentes procédures de saisie, production, élaboration et diffusion de l'information ainsi que l'élaboration d'un **manuel interne de procédures** du Département des Statistiques des Echanges Extérieurs de l'Office des Changes.

L'amélioration de la capacité de l'Office des Changes en matière de ressources humaines sur l'ensemble des actions ci-dessus passera par des **formations statistiques** des représentants de l'Office des Changes au Maroc et dans les pays de l'Union européenne.

Enfin, le jumelage s'attachera à donner une **forte visibilité** à ce projet d'amélioration des méthodologies et des traitements des statistiques des échanges extérieurs, compte tenu de leur importance pour l'analyse de l'économie marocaine.